

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Publication immédiate

### **HERBE À POUX** : *c'est le temps de l'arracher!*

Saint-Hyacinthe, le 30 juillet 2010 - Comme à chaque année, on retrouve à certains endroits de l'herbe à poux. Cette plante provoque chez plusieurs personnes le rhume des foins, la sinusite chronique ou l'asthme.

**L'herbe à poux** est une plante que l'on appelle opportuniste, c'est-à-dire qu'elle s'installe là où il n'y a pas de compétition. On la retrouvera donc rarement au beau milieu d'une pelouse ou d'une friche bien couverte par la végétation naturelle. Elle va par contre proliférer en bordure d'axes de circulation, de terres agricoles, de trottoirs et surtout sur des terrains vagues peu fournis.

On confond souvent **herbe à poux** et herbe à puce. Les deux sont très différentes. Non seulement elles ne poussent pas dans les mêmes milieux, mais contrairement à **l'herbe à poux**, l'herbe à puce occasionne une réaction uniquement au toucher.

Nous vous invitons donc à reconnaître **l'herbe à poux** et à vérifier les zones propices à son implantation sur votre propriété. C'est une plante facile à arracher et aucune protection n'est nécessaire. La fin du mois de juillet et le début du mois d'août constituent la bonne période pour arracher **l'herbe à poux**.

Pour en savoir plus : [www.herbeapoux.gouv.qc.ca/index.php?reconnaitre-lherbe-a-poux](http://www.herbeapoux.gouv.qc.ca/index.php?reconnaitre-lherbe-a-poux)



**#1 Plante jeune**



**#2 Plante mature**

-30-

Source : Rémi Gauvin  
Technicien en environnement  
Service de l'Urbanisme  
450 778-5837